



Abandon de poste ou démission sans lettre de démission

Par **merabli**, le **08/11/2008** à **08:16**

[s]j ' ai quitté mon ancien emploi sans lettre de démission il y a 4 ans[/s].

peu de temps après , j 'ai trouvé un autre emploi.

mon acien employeur ne s'est jamais manifesté administrativement du fait de mon absence et d ' absence de démission de ma part.

La l' établissement a été vendu.

[s]Mon nouveau employeur, peut-il me licencier s' il découvre que je n 'ai pas envoyer de lettre de demission à mon ancien employeur et suis-je toujours salariée de mon ancien établissement? [/s]

Par **Visiteur**, le **08/11/2008** à **08:38**

bonjour

merci